

Délégations du Comité international

Réunion de membres neutres des Commissions médicales mixtes

Dans le cadre des études qu'il a entreprises pour préparer la revision des Conventions humanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge a réuni à Genève, les 27 et 28 septembre 1945, les médecins neutres se trouvant actuellement en Suisse qui, au cours de la guerre, furent membres des Commissions médicales mixtes. Constituées en vertu des articles 68 et suivants de la Convention de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre, ces Commissions eurent, on le sait, pour tâche d'examiner les prisonniers grands blessés et grands malades, dans les divers pays belligérants, et de statuer sur leur rapatriement éventuel.

Cette réunion, de caractère préliminaire et consultatif, groupa quatorze membres neutres et les représentants des Autorités suisses compétentes. Elle permit à ces experts d'échanger utilement leurs vues et d'exprimer leurs suggestions sur la revision des dispositions de la Convention de 1929 qui ont trait au rapatriement et à l'hospitalisation en pays neutres des prisonniers de guerre et particulièrement de celles qui régissent le fonctionnement des Commissions médicales mixtes. Le rapport sur les travaux de cette réunion, établi par le Comité international, paraîtra sous peu dans la Revue internationale de la Croix-Rouge.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LA GUERRE

Délégations du Comité international dans les cinq continents

RAPPORTS TÉLÉGRAPHIQUES SUR DES VISITES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE ET D'INTERNÉS CIVILS

Au cours de ces dernières semaines, le Comité international a reçu de ses délégués les renseignements télégraphiques résumés ci-après :